



Ville de LORRAINE

Ville de Lorraine
Ce document n'a pas de valeur officielle.

ORDRE DU JOURⁱ

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU JEUDI 5 MAI 2022, 8 H CENTRE CULTUREL LAURENT G-BELLEY

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. AVIS DE MOTION - *Règlement d'emprunt numéro B-303 décrétant un emprunt de 873 000 \$ pour des dépenses liées au versement d'une indemnité provisionnelle dans le dossier de la Cour supérieure 700-17-008745-126*
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

ⁱ L'ordre du jour est diffusé à titre d'information et peut être **sujet à changement** avant ou lors de la séance.